



École de Police de la Province de Liège

**INSTITUT PROVINCIAL DE FORMATION DES AGENTS DES SERVICES DE
SECURITE ET D'URGENCE**

ECOLE DE POLICE

Ecole de police
Rue Cockerill, 101
4100 SERAING
☎ : 04/279 35 25
ecopol.coloc@provincedeliege.be

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Registre national :

Adresse :

CP : Localité :

Tél. privé : GSM :

Tél. service :

E-mail :

N° compte bancaire : BE

Profession / grade si policier :

N° Matricule :

Zone de police :

Pour l'Ecopol :

- Réception du document le :
- Encodage le :

Procédure

- Complétez le formulaire ci-dessous, cochez au verso les clusters/thématiques auxquels vous postulez, datez et signez ;
- Joignez votre lettre de candidature, avec une motivation développée et un CV actualisé ;
- Transmettez votre candidature, à votre Chef de Corps pour le personnel des zones de police et pour la magistrature ou au Directeur compétent pour la Police fédérale, afin qu'il complète le formulaire avec son avis technique, son accord et le positionnement quant aux prestations pendant les heures de service ou en dehors, en tout ou en partie (voir ci-dessous).

Seules les candidatures complètes seront retenues.

- Rentrez votre candidature par la voie hiérarchique au :

ICP Pascal ANDRE

Directeur Coordinateur de l'ECOPOL

Rue Cockerill 101 à 4100 Seraing.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

Madame Caroline PARMENTIER caroline.parmenier@provincedeliege.be 04 279 35 25

A compléter par le candidat

Nom et prénom :

Adresse postale (privée) :

Téléphone :

Courriel :

Employeur / Fonction / Grade :

Zone de Police :

Titulaire d'un titre pédagogique :

- Oui (merci de préciser :)
- Non et je m'engage à suivre une formation en la matière (40 h).

A compléter par le Chef de corps/Directeur (si nécessaire)

Avis concernant les compétences techniques pour les clusters/thématiques postulés (avec une annexe si nécessaire) :

Accord pour des prestations :

- Pendant les heures de service avec un maximum de heures
- En dehors des heures de service

Date :

Signature du Chef de corps/Directeur :

(Remarque : votre Chef de corps/votre Directeur se réserve le droit de demander l'état des prestations réalisées au Directeur de l'Ecole de Police).

A compléter par le candidat

Clusters et/ou thématiques postulés

Formations de base (AINP)

- Cluster 1 : Les services de police vis-à-vis des organisations administrative et judiciaire
- Cluster 2 : Loi sur la fonction de police
- Cluster 3 : La déontologie policière
- Cluster 4 : Introduction au droit
- Cluster 5/11 : Circulation, Code de la route
- Cluster 6 : Domaines spécifiques du droit (pénal, civil, lois spéciales)
- Cluster 7 : Management des informations (rédaction PV, traitement de l'information policière)
- Cluster 8 : Accueil et assistance policiers
- Cluster 9 : Interventions policières (Jeux de rôles, G.N.E.P.)
- Cluster 10 : Enquête (auditions, recueil d'informations judiciaires, méthodes de recherche judiciaire)
- Cluster 12 : Contexte sociétal (phénomènes sociaux, lois anti-racisme et anti-discrimination)
- Cluster 13.1 : Communication
- Cluster 13.2 : Français
- Cluster 13.4 : Langues (anglais, néerlandais, allemand)
- Cluster 15.1 : Gestion de la violence : cadre légal et déontologie relative à la maîtrise de la violence
- Cluster 15.2 : Gestion du stress
- Cluster 15.4 : Maîtrise de la violence sans arme à feu
- Cluster 15.5 : Maîtrise de la violence avec arme à feu
- Cluster 15.6 : Techniques et tactiques d'interventions policières

Formations du cadre moyen (AINPP)

- Mod. 1 : La place, la fonction et le rôle des services de police dans notre société
- Mod. 2 : La place, la fonction et le rôle des cadres au sein de la police intégrée
- Mod. 3 : Compétence de base de l'inspecteur principal de police
- Mod. 4 : Acquisition des compétences de base en management et gestion des ressources humaines.
- Mod. 5 : Conduite d'une équipe dans un rôle de direction opérationnelle
- Mod. 6 : Maintien et rétablissement de l'ordre public
- Mod. 7 : Police administrative spéciale
- Mod. 8 : Roulage et circulation routière
- Mod. 9 : Missions courantes
- Mod. 10 : Situations spécifiques
- Mod. 11 : Phénomènes d'actualité
- Mod. 12 : Entraînement physique et mental
- Mod. 13 : Maîtrise de la violence
- Mod. 14 : Deuxième langue

Formations fonctionnelles, continues et certifiées

- Accueillir et assister ;
- Biodiversité – NAC ;
- Conseiller en prévention vol ;
- La déontologie policière ;
- Domaines spécifiques du droit (pénal, civil, lois spéciales) ;
- Enquêter (auditions, recueil d'informations judiciaires, méthodes de recherche judiciaire) ;
- Gestion de l'information policière opérationnelle (ASTRID) ;
- Gestion de l'information policière opérationnelle (ISLP, BNG) ;
- Gestion du stress ;
- Homme d'attaque et maître-chien ;
- Interventions policières (appliquer les procédures de contrôle et de contraintes dans les interventions policières et situations spécifiques) ;
- Interventions policières (gestion de l'espace de l'espace public et police administrative)
- Mentor ;
- Police de quartier ;
- Circulation ;
- Coopération policière transfrontalière ;
- Maîtrise de la violence avec arme à feu ;
- Maîtrise de la violence sans arme à feu
- Autre :

.....
Je m'engage à respecter le règlement d'ordre intérieur, la charte des valeurs et le projet pédagogique de l'Ecole de Police.

(Consultables sur le site de l'école : <http://www.provincedeliege.be/fr/ecoledepolice>)

Date :

Signature du candidat :

La Province de Liège, Place Saint-Lambert 18A à 4000 Liège, s'engage à respecter les dispositions du Règlement général européen sur la protection des données n°2016/679 (le RGPD), ainsi que la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Les données à caractère personnel collectées ci-dessus seront uniquement traitées dans le cadre de la constitution et de la gestion de votre dossier concernant vos activités de chargé de cours vacataire à l'Ecole de Police de la Province de Liège. Le fondement du traitement repose sur la relation contractuelle ou précontractuelle avec la Province de Liège.

Lesdites données ne seront pas communiquées à des tiers. Seul le relevé de vos prestations au sein de l'Ecole de police sera transmis à votre Chef de corps/Directeur, sur demande de celui-ci, et ce dans le cadre du respect des dispositions légales ou réglementaires en vigueur (articles 135 et 136 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, articles 11.3.36 et 11.3.37 de l'arrêté royal du 30 mars 2001 portant la position juridique du personnel des services de police et article 6.9 de l'arrêté ministériel du 28 décembre 2001 portant exécution de certaines dispositions de l'arrêté royal du 30 mars 2001 portant la position juridique du personnel des services de police). Le présent formulaire et vos données seront conservés 5 ans après la fin de l'exécution du contrat, sauf pour les données qui doivent être conservées plus longtemps en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Dans ce cadre, nous vous informons que vous disposez à tout moment des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation de traitement, de portabilité, d'opposition et de recours à l'Autorité de Protection des Données concernant lesdites données. Ces droits peuvent être exercés en prenant contact avec le délégué à la protection des données : info.dpo@provincedeliege.be – ou A l'attention du délégué à la protection des données, place de la République française 1, 4000 Liège »